

06 octobre 2015

Présentation du plan de restructuration d'Air France au CCE

Frédéric Gagey a présenté hier les détails du plan de restructuration d'Air France au Comité Central d'Entreprise.

A la suite de l'échec des négociations avec les organisations représentatives du personnel navigant au sujet de Perform 2020, Air France est amenée à lancer un plan de restructuration de son réseau long-courrier. Il se traduit par une baisse des capacités de l'ordre de -10% entre 2015 et 2017 (mesurées en SKO).

D'ici 2017, Air France prévoit de fermer 5 lignes long-courrier et d'arrêter 35 fréquences hebdomadaires. Les modifications du programme seront réalisées afin de maintenir autant que possible l'intégrité du réseau du Groupe. Elles seront concentrées sur les lignes les plus déficitaires desservant principalement l'Asie et le Moyen-Orient.

La flotte long-courrier d'Air France sera réduite de 14 avions, passant de 107 appareils exploités à l'été 2015 à 93 à l'été 2017. Cet ajustement sera principalement réalisé par la sortie accélérée d'Airbus A340, non remplacés par les Boeing 787 initialement prévus.

Cette baisse d'activité génèrera un sureffectif estimé à 2 900 personnes, dont 300 pilotes, 900 Personnel Navigants Commerciaux et 1 700 Personnels au sol.

Les modalités de traitement de ces sureffectifs dépendront des accords qui pourront être négociés pour améliorer la productivité des personnels concernés et des restructurations qui pourront être exécutées. Elles privilégieront systématiquement les départs non contraints, à l'exception de secteurs où l'écart de coûts par rapport au marché est tel qu'il ne pourrait être comblé par la voie de la négociation et menace la pérennité de l'activité.

Les consultations sur la gestion prévisionnelle de l'emploi se dérouleront avec les organisations représentatives jusqu'à la mi-décembre. Les informations/consultations sur les PDV et PSE seront lancées par la suite.

La Direction souhaite condamner une fois encore avec la plus grande fermeté les violences physiques survenues en marge du CCE. Ces événements n'altèrent en rien la volonté de la Direction de poursuivre à tout moment les discussions avec les partenaires sociaux pour une mise en oeuvre efficace et constructive du redressement de la Compagnie.

"Le redressement d'Air France est enclenché, il nous faut le poursuivre avec ce plan de restructuration. Il constitue un choix difficile pour chacun d'entre nous mais il s'avère primordial pour assurer la pérennité de notre activité long-courrier. La cohésion de l'entreprise est indispensable dans l'exercice quotidien de notre métier. Devant les défis que nous avons à relever, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour rendre Air France plus compétitive." a déclaré Frédéric Gagey.

